

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASHANTY GOLD MINING »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory rue BROU
FULGENCE KASSY non loin de la pharmacie du petit
marché., Lot NON DEFINI, Ilot 197/98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASHANTY GOLD MINING »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : l'exploitation MINIÈRE

E t pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory rue BROU
FULGENCE KASSY non loin de la pharmacie du petit
marché., Lot NON DEFINI, Ilot 197/98

Dirigeant(s) M COFFI KOUADIO KAN INNOCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08845 du 09/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58251/GTCA/RC/2023 du 09/08/2023

